

DÉCLARATION « Privacy » - Ecole Jacques Brel



Objet : Traitement des données personnelles des élèves, des parents et des représentants légaux.

Nous attachons une grande importance à la protection de vos données personnelles.

Nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour garantir votre vie privée et traitons les données personnelles avec soin en concertation avec toutes les parties responsables : élèves, parents, écoles, enseignants, P.S.E - P.M.S - F.W.B. - P.O de Jette - C.E.C.P, CIRB, Centre de classe verte/neige, etc.

Cette déclaration de confidentialité vous informe de la manière dont l'école traite les données à caractère personnel recueillies auprès des parents/représentants légaux et des élèves. Elle :

- ✚ décrit les types de données à caractère personnel que l'école collectera au fil du temps ;
- ✚ explique pourquoi l'école traite ces données ;
- ✚ précise vos droits concernant les données à caractère personnel collectées.

1. Identité du responsable du traitement des données

L'administration communale de Jette a besoin de diverses données à caractère personnel des élèves, des parents et des représentants légaux pour ses activités éducatives.

2. Quelles sont les données personnelles collectées par l'école ?

L'école et son personnel doivent avoir accès aux données suivantes et les traiter :

a) Elèves

- ✚ Prénoms, noms de famille, adresses, numéros de téléphone, adresses électroniques, dates de naissance,
- ✚ Nationalité, langues parlées, pays et ville de naissance,
- ✚ Informations sur l'éducation, sur le parcours scolaire, indications ou informations fournies par les écoles précédentes, informations relatives aux présences (nombre de jours d'absence, ainsi que les raisons) et aux absences,
- ✚ Les informations nécessaires sur la santé des élèves (allergies, maladies chroniques),
- ✚ Photos,
- ✚ Choix du cours philosophique par les parents/représentants légaux.

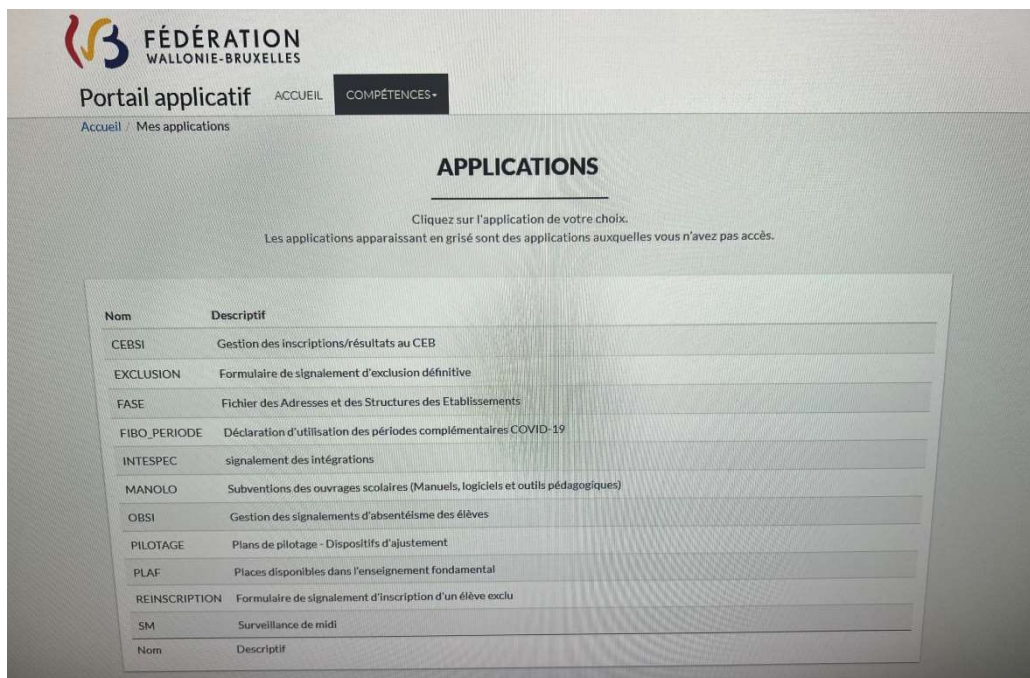
b) Parents/représentants légaux

- ✚ Coordonnées des parents/représentants légaux (adresse, numéro de téléphone, email), statut parental,
- ✚ État civil, liste des frères et sœurs,
- ✚ Informations relatives à l'emploi des parents/représentants légaux et niveaux d'études dans CREOS (pour les statistiques),
- ✚ Coordonnées bancaires et autres éventuelles informations financières des parents/représentants légaux,
- ✚ Numéro de registre national,
- ✚ Informations juridiques (séparation, divorce, garde des enfants...).

3. Objectif du traitement des données personnelles

a) Les données personnelles des élèves, des parents/des représentants légaux sont utilisées pour :

- + L'organisation de l'enseignement,
- + L'orientation des élèves,
- + Fournir ou mettre à disposition des ressources pédagogiques, y compris des ressources pédagogiques numériques,
- + La diffusion et le partage de l'information,
- + Les préinscriptions via IRISBOX ,
- + La prestation de services par les organismes publics concernés : P.S.E* - P.M.S* - P.O* de Jette - C.E.C.P* - le portail applicatif F.W.B.* ,



- + La facturation,
- + Le développement de la politique éducative (recherche et analyse),
- + Le respect des autres lois et règlements,
- + Le traitement des litiges,
- + ETHIAS pour les déclarations d'accidents.

b) Les photos des élèves, des parents/des représentants légaux sont utilisées pour :

- + Des fins éducatives et culturelles,
- + Pour les photos qui relèvent de la rubrique "foule" où les personnes ne sont pas le sujet, l'autorisation n'est pas requise,
- + Atteindre les résultats d'apprentissage et les objectifs du programme d'études,
- + Promouvoir l'école,
- + Accompagner un article dans l'INFO JETTE.

*C.I.R.B : Le Centre d'Informatique pour la Région Bruxelloise

*P.S.E : Promotion de la santé à l'école

*P.M.S : Le Centre Psycho-Médico-Social

*FWB : Le réseau d'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles

*P.O : Pouvoir organisateur

*C.E.C.P. : Le Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces

c) L'utilisation de l'outil pédagogique HAPPI : plateforme numérique de la Fédération Wallonie Bruxelles, est la suivante :

- + Données relatives aux élèves : dès la 3^{ème} maternelle, les élèves reçoivent une adresse électronique de la F.W.B, qui est utilisée pour les devoirs, les tâches et suggestions d'activités,
- + Données des parents/représentants légaux (adresses e-mail, nom, etc.) afin de communiquer avec eux (fonctionnement, nouvelles, etc.) via des groupes de courrier,
- + Suppression des données lorsque l'enfant quitte l'école.

d) L'utilisation d'outil de contact avec les parents :

- + Konnecto :
 - Communiquer numériquement avec les parents/représentants légaux,
 - Partager des photos et de courtes vidéos avec les parents/tuteurs légaux. Cela permet de donner aux parents une idée de ce que font leurs enfants pendant les cours mais aussi pendant les excursions, les ateliers, ...
- + ZOOM : pour les réunions en distanciel.
- + TEAMS : pour les réunions en distanciel.

4. Autres personnes avec lesquelles les données personnelles sont (ou peuvent être) partagées

Si cela s'avère nécessaire aux fins susmentionnées, vos données à caractère personnel seront transmises au Service Police Jeunesse, SAJ*, SPJ*, CPAS*, POLICE, SeTIS*, organisme parascolaire au sein de l'école, Intervalle Jette (service de prévention du décrochage scolaire) le plus souvent par téléphone et via la Box Jette.

Participation à diverses recherches/études (Pirls*, SIPES*, l'Université Libre de Bruxelles, Université de Liège, ...) **avec le consentement des parents.**

Si le transfert des données n'est pas prévu par la loi, un accord de traitement est toujours conclu avec le tiers.

*SAJ : Service de l'aide à la jeunesse

*SeTIS : Service de traduction

*SPJ : Service de la protection de la jeunesse

*PIRLS : Programme international de recherche en lecture scolaire

*CPAS : Centre public d'action sociale

*SIPES : Service d'information promotion éducation santé

5. Base juridique (licéité du traitement)

Nous traitons vos données personnelles sur la base de :

- + Votre consentement,
- + Un intérêt légitime,
- + Une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique,
- + Des lois et règlements.

6. Période de conservation des données personnelles

Vos données seront détruites lorsqu'elles ne seront plus nécessaires aux fins pour lesquelles elles ont été collectées ou lorsque les lois ou règlements l'exigeront.

7. Confidentialité

Nous nous engageons à assurer la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel. Ce traitement est effectué conformément à la législation européenne en matière de protection de la vie privée, le Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016 (RGPD) et la loi belge du 30 juillet 2018.

Cela s'applique au traitement par nos établissements d'enseignement et autres services communaux concernés ainsi que par nos éventuels sous-traitants (par exemple une société informatique) qui traitent ces données.

Nos employés sont au fait de la réglementation en matière de protection de la vie privée et du RGPD.

8. Délégué à la protection des données

L'administration communale de Jette dispose d'un délégué à la protection des données (DPO). Il veille à ce que les données à caractère personnel soient traitées conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Si vous souhaitez exercer vos droits, si vous avez une question ou une plainte sur la façon dont l'école traite vos données, veuillez contacter notre délégué à la protection des données :

Par courrier électronique : privacy@jette.brussels

Par courrier : Commune de Jette - Service Gestion de l'Information – Chaussée de Wemmel 100 - 1090 Jette.

9. Vos droits

En fonction du traitement et de la base juridique, vous disposez de plusieurs possibilités pour garder le contrôle sur vos données à caractère personnel :

le droit à l'information :

La personne concernée est informée que ses données seront traitées, pour quelles raisons et à quelles fins. La personne concernée peut également à tout moment contacter le responsable de ce traitement pour savoir quelles données la concernant sont détenues.

le droit de rectification :

La personne concernée peut demander la rectification des informations inexactes ou incomplètes la concernant.

le droit d'accès :

Cela signifie que la personne concernée peut à tout moment accéder aux données disponibles la concernant. Il est également important de savoir que le responsable du traitement peut simplement confirmer (par lettre ou même par téléphone) qu'il est en possession de données la concernant et peut ainsi indiquer quelles sont les données concernées.

le droit à l'oubli :

Même si l'un des parents a donné son consentement au traitement des données, ce consentement n'est pas définitif. Le parent peut retirer ce consentement à tout moment et demander la suppression de toutes les données collectées dans le passé.

le droit d'opposition :

La personne concernée peut s'opposer à tout moment à l'utilisation de ses données, à condition qu'elle ait des raisons sérieuses de le faire. Par exemple, elle ne peut s'opposer au traitement des données si celui-ci est exigé par les lois ou règlements ou s'il est nécessaire à l'exécution d'un contrat. En outre, la personne concernée conserve à tout moment

le droit de s'opposer, gratuitement et sans avoir à motiver sa décision, à l'utilisation illicite de ses données lorsque celles-ci sont traitées à des fins de marketing direct.

Pour ces questions (demandes), vous pouvez :

- ✓ envoyer un e-mail à : privacy@jette.brussels
- ✓ envoyer un courrier à l'adresse suivante : Commune de Jette - Service Gestion de l'Information – Chaussée de Wemmel 100 - 1090 Jette,
- ✓ ou contacter l'Autorité de Protection des Données (APD) : <https://www.autoriteprotectiondonnees.be/citoyen>

10. Notification des violations de données

En cas de violation des données, les autorités compétentes informent en premier lieu les personnes concernées (art. 34 du RGPD). Si nécessaire, les autorités compétentes notifient également les violations à l'autorité de protection des données (APD) (art. 33 Du RGPD).

11. Sécurité des données personnelles

La commune de Jette a nommé un responsable de la protection des données qui travaille en étroite collaboration avec le service informatique pour suivre les règles de sécurité. Le délégué à la protection des données assure le suivi de tous les incidents.

12. Qui devez-vous contacter et en cas de plainte ?

Si vous pensez que l'école ne respecte pas la législation applicable en matière de protection des données ou que vos droits ont été violés lors du traitement de vos données à caractère personnel, vous pouvez contacter l'autorité de protection des données (APD).

Vous pouvez déposer une plainte à l'adresse suivante : <https://www.autoriteprotectiondonnees.be/citoyen>

Adresse : Rue de la Presse 35, 1000 Bruxelles

13. Modifications de la présente déclaration de confidentialité

Nous nous réservons le droit de mettre à jour notre déclaration de « Privacy ». Nous vous fournirons une nouvelle déclaration de confidentialité en cas de modifications substantielles.